

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET DE VENTE

La Société BIBOU EN BIO, ci-après désignée la « Société » gère un site d'e-commerce «www.bibouenbio.fr », ci-après dénommé le « Site Internet », en temps que « Exploitant du Site ». L'internaute visitant le Site Internet ou « Utilisateur » peut utiliser les services proposés et est alors appelé le « Client ».

Les Conditions de location ou de vente CGL/CGV régissent les relations entre le Client et la Société et prévalent sur tout autre document. Elles ont une valeur contractuelle et portent sur l'utilisation des services proposés par le Site Internet. Ces services permettent notamment au Client de louer et d'acheter des vêtements pour enfants et adultes ou objets de puériculture, pouvant présenter un caractère d'occasion.

Les CGL peuvent faire l'objet de modifications à la seule initiative de la Société. Les conditions applicables à une location donnée sont celles en vigueur sur le Site Internet à la date d'acceptation du contrat de location correspondante.

I. CONDITIONS GENERALES COMMUNES

Art. 1 Adhésion aux services

Toute commande nécessite de cocher la case « j'accepte les conditions de vente ou de location » et implique du Client l'acceptation sans réserve des présentes conditions. Toute adhésion sous réserve est considérée comme nulle et non avenue, la Société pouvant dans ce cas suspendre ou fermer le compte Client sans préavis et exiger la restitution immédiate des vêtements ou objets loués.

Art. 2 Inscription aux services

Les Services sont exclusivement réservés à des personnes physiques juridiquement capables de contracter. Ils sont par conséquent interdits aux mineurs de moins de 18 ans, ainsi qu'aux personnes sous tutelle ou curatelle.

Pour pouvoir accéder aux Services, le Client doit remplir une Fiche d'inscription et compléter l'ensemble des renseignements requis. Les informations fournies, notamment concernant l'identité, l'adresse de résidence ou de livraison, les données de facturation et de paiement, doivent être vraies, exactes, valides, à jour et sincères. Le Client se doit de mettre à jour ses informations personnelles. Si l'une ou plusieurs de ces informations s'avéraient fausses, erronées, inexactes, périmées ou incomplètes, la Société suspendra ou fermera le compte Client sans préavis, suspendra les services fournis et exigera la restitution immédiate des vêtements ou objets loués. Est exclusivement considérée comme Client, la personne dont les renseignements ont été fournis sur la Fiche d'inscription.

Art. 3 Usages interdits des services et des biens

Le Client s'interdit d'effectuer tout usage commercial des services et des biens qui lui sont confiés, et notamment de monnayer, vendre, concéder, échanger et plus généralement, négocier tout ou partie de l'accès aux Services, ainsi que des vêtements ou objets concernés.

Art. 4 Mise à disposition

La Société propose à la vente et à la location des vêtements et articles de puériculture fabriquée pour le compte de la Société, présentant les informations légales obligatoires de fabrication et d'usage. Les marchandises proposées à la location peuvent être d'occasion.

La Société ne peut être tenue responsable des éventuels retards de mise à disposition ou de livraison, dus à toute raison indépendante de sa volonté, notamment intempérie, modification de réglementation, retard dans les transports ou les retours des locations précédentes, force majeure, grève, ni de leurs conséquences directes ou indirectes à l'égard du Client ou des tiers et n'est

redevable d'aucune indemnité à ce titre. La "réservation" de matériel ne garantit pas au Client la date de mise à disposition, donnée à titre indicatif et sous réserve de disponibilité du matériel.

Art. 5 Livraison

Les objets choisis sont remis au Client conformément aux réglementations en vigueur, notamment concernant la sécurité et l'hygiène dues aux utilisateurs. Les marchandises sont envoyées par un transporteur choisi par la Société. Celui-ci se charge de délivrer le colis au Client dans les plus brefs délais selon les modalités de livraison définies lors de la commande. A la réception du colis, le Client se doit de vérifier voire de refuser le colis si celui-ci est abimé et de le signaler au plus vite par courriel à l'adresse contact@bibouenbio.com.

Art. 6 Droit de rétractation

Le Client reconnaît avoir reçu le matériel en bon état d'usage et d'entretien avec la notice d'utilisation (si nécessaire) et d'entretien. Si les produits ne conviennent pas (en taille ou en modèle), ils ne doivent pas être utilisés ni lavés et renvoyés dans les 2 jours ouvrés; ils sont repris par la Société, échangés ou remboursés selon la demande et ne feront pas l'objet d'une facturation supplémentaire. Le Client dispose d'un délai légal de rétractation de 7 jours francs, week-end et jours fériés compris, à compter de la réception par le Client du courriel de confirmation de la Commande.

Art. 7 Contact

Le Client bénéficie pendant la durée de sa location d'une assistance par téléphone au n° ou par courriel à l'adresse contact@bibouenbio.com.

Art. 8 Paiement

Toute facture est payable au comptant, à la commande et s'entend TTC (Toutes Taxes Comprises). Le règlement peut s'effectuer par chèque établi à l'ordre de « BIBOU EN BIO » ou par Carte Bancaire. La Société a conclu un accord de règlement sécurisé avec un service bancaire de paiement acceptant les cartes bancaires portant le sigle CB, VISA, EUROCARD ou MASTERCARD (voir liste validée en cours sur le Site Internet).

Le règlement ne sera considéré comme effectué qu'à réception par la Société de l'accord du réseau central des cartes bancaires. En cas de refus du réseau central des cartes bancaires, la Société se réserve le droit d'annuler purement et simplement la commande préalablement enregistrée. Le cas échéant, le Client sera informé par courriel.

A la réception de l'accord du réseau central des cartes bancaire concernant le paiement, un courriel de confirmation de la prise en compte de la Commande est envoyé au Client avec le détail de la Commande, du montant de la facture et des informations supplémentaires nécessaires à la location, le cas échéant.

Lors de la transaction de règlement, une connexion est automatiquement établie avec le serveur du centre de traitement des règlements du Site bancaire. Les données bancaires sont protégées par cryptage. Elles ne transitent en aucun cas par les systèmes de la Société et ne sont donc pas conservées par elle.

En cas de contestation de facture, des frais de gestion de litige pourront être réclamés par la Société. Les remises et réductions proposées sur le Site Internet ne sont cumulables avec aucune autre offre promotionnelle quelle qu'elle soit.

Art. 9 Confidentialité

L'Exploitant du Site Internet procède au traitement de données nominatives nécessaires à l'ouverture et au suivi des comptes Clients, ainsi qu'à la prise en compte de demandes de Client souhaitant faire connaître le Site Internet à leurs connaissances. Ces informations sont maintenues confidentielles et traitées dans le respect de la vie privée du Client.

Le présent Site Internet a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous les numéros : 1433049 et 1433051.

Les informations demandées sont destinées à l'Exploitant du Site Internet et le cas échéant, uniquement pour ce qui les concerne, aux prestataires de l'Exploitant du Site Internet.

Conformément à la loi Informatique et libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression pour des raisons légitimes des données le concernant.

Les informations sont uniquement accessibles aux personnels de la Société chargés du service commercial et des services administratifs, ainsi qu'aux entreprises prestataires liées contractuellement pour l'exécution des commandes.

Sauf opposition du Client, à compter de l'inscription au Site Internet ou à compter de l'ouverture d'un compte Client, l'Exploitant du Site Internet est susceptible de lui transmettre des messages d'information et de prospection susceptibles de l'intéresser.

Pour l'exercice de ses droits ou pour toute demande, le Client doit adresser un courriel à l'adresse: contact@bibouenbio.fr ou un courrier postal à : SARL BIBOU EN BIO, 24 bis Avenue de la Siaule, 95520 OSNY.

Art. 10 Loi applicable et attribution de juridiction

Le présent contrat est régi par la loi française et soumis à la juridiction exclusive des tribunaux français. Tout différend relatif aux présentes conditions impliquant un professionnel sera tranché par le Tribunal de Commerce du siège social de la Société auquel les parties attribuent une compétence exclusive, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Tout différend relatif aux présentes conditions impliquant un consommateur sera soumis aux règles légales de compétence d'attribution et territoriale.

Art. 11 Propriété intellectuelle

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc ...) mis en œuvre par l'Exploitant du Site Internet sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle. Tout désassemblage, décompilation, décryptage, extraction, réutilisation, copie et plus généralement, tout acte de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ses éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de l'Exploitant du Site Internet est strictement interdit et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires. Les photographies illustrant les marchandises sur le Site Internet n'ont pas valeur contractuelle.

II. Conditions de location

Art. 1 Contrat de location

Un contrat de location conventionnel, disponible sur le Site Internet dans la rubrique « Mon Compte », est conclu entre le Client et la Société. Sa validation est enregistrée avec l'acceptation par le Client des *Conditions générales de Location* et l'enregistrement du paiement du 1^{er} loyer.

Art. 2 Prix de location

Le prix de la location est dû mensuellement et intégralement par avance. Le montant étant défini dans le descriptif de chaque produit ou pack à louer. Si le Client souhaite conserver en location des marchandises plus longtemps, le loyer du mois supplémentaire est payable d'avance. La facture est disponible dès le paiement de la commande sur le Site Internet dans la rubrique « mon compte ».

Tout mois commencé est dû, ainsi si le Client ne se manifeste pas à la date d'échéance mensuelle, le loyer du mois à venir est prélevé automatiquement. En cas d'intervention contentieuse de la Société pour le recouvrement des sommes dues, et après mise en demeure restée sans effet pendant 8 jours, le Client sera redevable à titre de dommages et intérêts d'une pénalité forfaitaire égale à 15 % de la somme impayée TTC.

Art. 3 Durée de location

La location prend effet au moment où le matériel est mis à disposition du Client. Cette date est fixée sur le contrat ou le bon de livraison et détermine la date d'échéance mensuelle. Lors de la remise du matériel, la charge des risques est transférée au Client qui en assume la garde matérielle et juridique sous son entière responsabilité. La location et la garde juridique afférente prennent fin le jour où la totalité du matériel est restituée par le Client ou repris par la Société.

Art. 4 Garantie financière

En garantie de l'exécution du contrat, la Société se réserve la possibilité d'exiger une garantie financière ou caution, dont la remise s'effectue par chèque établi à l'ordre de « BIBOU EN BIO », qui pourra l'encaisser à tout moment, sans avis préalable, à charge de la restituer après règlement total des sommes dues à la Société et retour du bien loué en bon état. Le montant de la garantie financière ne limite pas la responsabilité financière du Client qui peut être engagé au delà.

Art. 5 Utilisation

Utilisation recommandée

Le Client s'engage à utiliser lui-même les marchandises pour ses propres enfants ou les enfants juridiquement à sa charge et à ne permettre à aucun tiers de le substituer dans cette utilisation, à sa place ou pour son compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité. Le prêt et la sous-location du matériel sont strictement interdits.

Il s'engage à utiliser le matériel en "bon(ne) père (mère) de famille", conformément à sa destination et aux réglementations en vigueur, avec prudence et diligence, à respecter les consignes et notices d'utilisation et de sécurité, et à le maintenir constamment en bon état. Il s'interdit toute modification ou transformation du matériel.

Utilisation interdite

La sous-location des vêtements ou objets, leur mise à disposition à titre gratuit ou payant par le Client au bénéfice d'un tiers ou encore, leur échange contre un autre vêtement ou objet (troc) est strictement contraire aux Conditions de Services et peut faire l'objet d'une demande de réparation du préjudice subi par la Société. En cas de manquement à cette règle, la Société pourra suspendre ou fermer le compte du Client sans préavis, et exiger la restitution immédiate des vêtements ou objets concernés. Les vêtements, couches lavables, linge ou objets loués sont la propriété exclusive de la Société.

Art. 6 Entretien des articles loués

Un « *livret de bon usage et d'entretien respectueux de l'environnement* » est disponible sur le Site Internet et joint à tout envoi au Client. Celui-ci est tenu de protéger la marchandise louée contre toute dégradation et de l'entretenir conformément aux normes du fabricant. De plus, pour préserver la philosophie de la Société, l'entretien doit être effectué dans le respect de l'environnement à l'aide de lessives écologiques.

Les consignes d'entretien suivantes sont à respecter impérativement pour les couches lavables:

- ✓ lavage à 60°C maximum
- ✓ pas d'adoucissant
- ✓ pas de détachant ou blanchissant non écologique
- ✓ pas de noix de lavage ni de savon de Marseille

Art. 7 Restitution des marchandises

Relance

L'offre de restitution des marchandises au terme du contrat mensuel fera l'objet d'un rappel par courriel, 5 jours avant la date d'échéance du mois. Sans avis contraire formulé clairement en réponse par le Client, il sera considéré qu'un nouveau mois de location est demandé et facturé à ce titre. De même, tout retard de renvoi des marchandises à date d'échéance + 2 jours ouvrés, sera considéré comme nouvelle location mensuelle et facturée.

Retour des marchandises

Les marchandises louées devront être restituées par envoi postal dans un emballage adapté et validé par La Poste. Les frais de retour sont à la charge du Client. Le matériel ne sera considéré "restitué", et la garde juridique transférée, à la Société qu'après réception effective et enregistrée sur le compte du Client, consultable sur le Site Internet dans la rubrique « Mon compte ». Le Client recevra un courriel de confirmation.

Art. 8 Dégradation

Le Client est tenu de rendre les marchandises dans un état correspondant à la durée d'utilisation, avec tous les accessoires et lavé. A la restitution, l'état apparent du matériel, sous réserve des dégâts non apparents ou non signalés, est établi par la Société. En l'absence de toute information fournie par le Client, seules les constatations portées par la Société feront foi. La Société se réserve un délai de 5 jours ouvrables après restitution pour signifier les éventuelles dégradations du matériel non apparentes ou non signalées par le Client à la restitution. En cas de vol ou perte, le contrat et la facturation de location ne prennent fin qu'à réception par la Société de la déclaration du Client auprès des autorités compétentes. Les accessoires non restitués sont facturés au prix de remplacement.

La Société se réserve le droit de retenir un taux de vétusté sur le montant de la caution lorsqu'elle a été prévue, ou d'une valeur d'un loyer mensuel si les marchandises retournées sont :

- anormalement usées pour la durée d'utilisation, ou détériorées
- exagérément tâchées (l'utilisation des voiles est obligatoire pour protéger les couches, en cas de tâches il est conseillé de les faire sécher au soleil)
- décolorées ou teintées par un autre vêtement
- encrassées par une lessive inappropriée (adoucissant, noix de lavage, savon de Marseille...) pour les couches lavables.

En cas de non restitution des marchandises, quel qu'en soit la cause, l'indemnité facturée est calculée sur la base du prix d'achat des biens, en sus de la location.

Art. 9 Responsabilités - Assurance

Le Client ne peut employer la marchandise à un autre usage que celui auquel elle est destinée. Il assume la garde matérielle et juridique du matériel et est responsable des dommages causés par et

au matériel loué. Toutefois, il ne saurait être tenu des conséquences dommageables des vices cachés du matériel le rendant impropre à sa destination, dès lors qu'il apporte la preuve desdits vices.

Dommmages aux tiers (Responsabilité civile)

Le Client est responsable des dommages causés par le matériel pendant la durée de location. La Société ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque problème de santé ou d'hygiène rencontré par le Client à l'occasion de l'utilisation des vêtements et linges loués. LA SOCIÉTÉ fait le nécessaire pour mettre à la disposition du Client des marchandises lavées et désinfectées, et pour lui fournir les informations nécessaires afin d'utiliser et de les entretenir dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Dommmages aux biens loués

Le Client est responsable de l'utilisation du matériel et des dommages subis par ce matériel. Il assume la charge des conséquences financières de ces dommages. En cas de perte totale, le montant prélevé au Client par la Société est égal à la valeur de remplacement du produit neuf.

La perte, la disparition ou le vol de matériel ne rentrent pas dans le champ de la renonciation à recours. Dans ce cas, une indemnité est facturée sur la base de la valeur d'achat du matériel, déduction faite d'un pourcentage de vétusté de 0,8% par mois plafonné à 50%.

Art. 10 Déclaration en cas de sinistre

En cas d'incident de quelque nature que ce soit, le Client s'engage à informer la Société dès la connaissance de l'incident et à lui transmettre sa déclaration de sinistre par courriel à l'adresse contact@bibouenbio.com au plus tard dans les 72h. Il doit mentionner date, lieu, circonstances, causes et conséquences présumées, nom, adresse et qualification du Client du matériel.

Art. 11 Exclusion

Exclusion du loueur

Le Client s'interdit d'enlever ou modifier les impressions de propriété et/ou inscriptions apposées sur le bien loué. Le matériel ne peut être ni cédé, ni remis en garantie. Le Client s'engage à ne consentir à l'égard du bien loué aucun droit, réel ou autre, au profit de quiconque, susceptible d'en affecter la jouissance, ou d'en limiter la disponibilité ou la pleine propriété de la Société.

Exclusion du client

La Société se réserve le droit de refuser ses services à un Client lorsque celui-ci a été identifié comme *non-respectueux des conditions de services*.

Art. 12 Clause résolutoire

En cas d'inexécution par le Client d'une obligation à sa charge, notamment non-restitution du matériel ou défaut de paiement de facture à l'échéance, le contrat peut être résilié de plein droit par la Société aux torts du Client 48 h après mise en demeure par lettre recommandée avec AR restée infructueuse. Dans ce cas, la Société exige la restitution immédiate de marchandises sans préjudice des sommes dues au titre des périodes de location échues, sous peine des sanctions prévues art 13 ou d'application d'une indemnité journalière d'immobilisation égale au loyer journalier, et de plainte au titre de l'article 314-1 du code pénal. Le Client reste en tout état de cause responsable du matériel et en devient dépositaire au sens de l'Art 1915 du Code de la Consommation. Il n'a ni le droit de s'en servir, ni d'en disposer à quelque titre que ce soit. En cas de résiliation anticipée d'un contrat comportant un prix forfaitaire fixé en fonction d'une durée incompressible de location, le loyer dû reste inchangé au-delà des 2 jours ouvrés permettant au Client de refuser ou de modifier une location. Toute location mensuelle commencée est due. Cependant, le Client peut à tout moment de sa location demander un changement de taille, à l'exclusion de toute modification de quantité, pour s'adapter au mieux aux besoins du Client et ceci sans frais excepté les frais d'expédition.

Conditions Générales de Vente et de Location applicables à partir du 15 mai 2010.

Dernière mise à jour : 21/07/2010

Reproduction Interdite

SARL BIBOU EN BIO
24 bis avenue de la Siaule, 95520 Osny
Tél : 01.83.62.44.78
contact@bibouenbio.fr
Capital de 8 000 euros,
RCS de PONTOISE n° de SIREN : 522 081 116
TVA intracommunautaire n° FR 74522081116
Code APE 4791B